

TUTEURS FAMILIAUX

10/05/2021

Tuteurs familiaux : l'UDAF vous propose une série de webinaires

Le service Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux de l'UDAF des Deux-Sèvres organise une série de webinaires gratuits à destination des aidants et tuteurs familiaux.

La loi de 2007 a rappelé un principe essentiel : **les mesures de protection juridiques sont avant tout une affaire de famille**. Ainsi, aujourd'hui, les familles assurent un peu moins d'une mesure sur deux sur le plan national. La réforme de la justice a pour objectif que les familles soient en charge de plus de la moitié des mesures de protection.

Même si les évolutions législatives ont nettement renforcé la place des familles dans l'exercice des mesures de protection juridique, seule une information régulière et élargie semble de nature à en renforcer l'exercice : priorité familiale, cogestion familiale, mandat de protection future, habilitation judiciaire familiale.

Ainsi, **l'Etat a confié la mission à l'UDAF des Deux-Sèvres d'un service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux totalement gratuit**. Ce service a pour vocation d'informer et de soutenir en amont et pendant la mesure les familles afin d'éclairer, rassurer, et aussi inciter à l'exercice d'un mandat de protection judiciaire sur rendez-vous mais aussi lors **d'informations collectives**.

Afin de continuer ces informations collectives, malgré la crise sanitaire et les mesures restrictives de rassemblement, **l'UDAF propose une série de webinaires à destination des tuteurs familiaux**. Chaque rencontre aura une thématique associée telle que : les différentes mesures de protection, le jugement, le compte rendu de gestion, le mandat de protection future et l'habilitation familiale.

Retrouvez toutes les dates de webinaires sur le site internet de l'UDAF des Deux-Sèvres :
<http://www.udaf79.fr/services-aux-familles/soutien-et-aide-aux-tuteurs-familiaux/>

Inscription nécessaire sur <https://forms.gle/gDPp9rmvPdefzbiD9>

L'Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres a pour mission première de défendre et de représenter l'ensemble des familles du département des Deux-Sèvres dans toute leur diversité et leur richesse.

Notre engagement se traduit également par le développement d'actions permettant d'accompagner et d'aider les familles dans leur vie quotidienne.

Contact presse :

Maryne BOUCHAND, responsable Institution Familiale et Communication
m.bouchand@udaf79.asso.fr - 05 49 04 76 50